

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE,
APPLIQUÉE AUX ARTS,

A l'Agriculture, à l'Économie rurale et domestique,
à la Médecine, etc.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES
ET D'AGRICULTEURS.

Nouvelle Édition presque entièrement refondue et considé-
rablement augmentée ;

AVEC DES FIGURES TIRÉES DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

TOME XXV.

DE L'IMPRIMERIE D'ABEL LANGE, RUE DE LA HARPE.

A PARIS,

CHEZ DETERVILLE, LIBRAIRE, RUE HAUTE FEUILLE, N° 8.

=====
M DCCC XVII.

vieux arbres, les saules particulièrement, et approvisionne ses petits de cadavres de *puçerons*.

Une autre espèce très voisine, mais plus petite, fait son nid dans les murs dégradés. (L.)

PEMPSEMPTE. Les anciens Egyptiens nommoient ainsi le *verbena* des Latins. V. VERBENA. (LN.)

PENÆA. Le genre que Plumier avoit désigné par ce nom, avoit pour type un arbrisseau qui maintenant est rangé parmi les **POLYGALA**. C'est le *polygala penoca*, L. Linnæus a donné depuis ce nom à un autre genre, décrit dans ce Dictionnaire au mot **SARCOCOLLIER**, et qu'Adanson nomme **SARKOKOLLA**. (LN.)

PENAR-VALLI. Le **ZANONE** de l'Inde porte ce nom dans Rhéede. (B.)

PENARD ou **PENNARD.** Nom picard du **CANARD A LONGUE QUEUE**. (V.)

PENCA DE ALEXIS. Nom d'un **LENTISQUE** qui croît au Pérou, et dont la résine est employée en médecine. (B.)

PENCHINADO. Synonyme de l'**AGARIC ÉLEVÉ**, ou **COULEMELLE**. (B.)

PENCHINADO. Nom languedocien de la **CARDÈRE**, *Dipsacus fullonum*, L. (LN.)

PENCHINILLO. Dans le Midi de la France, c'est un des noms vulgaires du **HÉRISSON**. (DESM.)

PENDARD A TÊTE ROUSSE. Nom vulgaire de la **PIE-GRIÈCHE ROUSSE**. (V.)

PENDEJERA. Nom qu'à l'île de Cuba on donne à une espèce de **MORELLE** (*Solanum toroum*, Sw.). (LN.)

PENDEUR. Nom imposé par M. Levaillant à une **PIE-GRIÈCHE**. (V.)

PENDRILLE. Nom vulgaire de la **PRENANTHE** des **MURAILLES**. (B.)

PENDULINE. Ce nom, donné par Buffon, à une *mésange du Languedoc*, ne qualifie point, comme il le dit, une espèce particulière; cette *penduline* est la femelle du **REMITZ**, ou un jeune mâle avant sa première mue. V. le genre **MÉSANGE**. (V.)

PENDULINUS. Nom générique que j'ai consacré aux *carouges*, parce qu'ils suspendent leur nid aux arbres. (V.)

PÈNÉ. Voyez **PRÊLE**. (DESM.)

PÉNÉE, *Penæus*, Fab., Bosc, Lam., Latr., Léach., Riss.; *Palæmon*, Oliv.; *Alpheus*, Risso. Genre de crustacés, de l'ordre des décapodes, famille des macroures, tribu des salicoques, ayant pour caractères: antennes latérales ou extérieures, situées au-dessous des moyennes, recouvertes inférieurement par une grande écaille annexée à la base de

leur pédoncule, sétacées et fort longues; antennes moyennes beaucoup plus courtes que les précédentes, terminées par deux pièces plus ou moins sétacées, multiarticulées; pédoncule cilié sur les bords, avec le premier article fort grand, profondément creusé en dessus, pour recevoir l'œil correspondant; palpes mandibulaires saillans, couvrant le front, velus, terminés par un article très-grand et foliacé; pieds-mâchoires extérieurs s'avancant jusque sous les écailles des antennes latérales, en forme de pieds proprement dits, velus et terminés en pointe; les quatre appendices flagelliformes inférieurs grands, en forme de lames ciliées sur leurs bords ou pennacées; pieds peu allongés, grêles, avec un petit appendice à leur base; les six premiers coudés, terminés en pince didactyle et à carpe simple; ceux de la troisième paire les plus longs de tous; les quatre premiers armés de dents ou d'épines à leurs base inférieure; yeux gros, presque globuleux, portés sur un court pédicule, et situés aux extrémités latérales et antérieures du tronc, aux côtés d'un rostre pointu, long, avancé, comprimé, dentelé et cilié en dessous, et formé par le prolongement antérieur du test; derniers anneaux de la queue fortement carénés le long du milieu du dos; le dernier terminé en pointe très-aiguë.

Ayant fait une étude particulière du pénée *monodon* de Fabricius, que M. Leschenaut a envoyé au Jardin du Roi avec d'autres crustacés des Indes orientales, je n'ai plus d'incertitude sur les caractères du genre précité de cet auteur. Parmi ceux qu'il lui assigne, il en est un qui me paroît le distinguer éminemment: c'est celui qu'il tire de la forme des palpes mandibulaires, et que j'ai vérifié: *palpus foliaceus, articulo tertio maximo, plano, foliaceo, magnitudine totius mandibulæ* (Suppl. entom. system., pag. 385). Je l'ai fortifié par d'autres, dont il n'a point fait mention, et dont l'exposition étoit d'autant plus nécessaire que M. Léach a établi, dans cette famille de crustacés, plusieurs genres que l'on auroit pu confondre avec le précédent.

Les pénées ont de grands rapports avec les *palémons*, genre de la même tribu, et sont répandus dans toutes les mers; mais il paroît qu'on ne commence à les trouver dans l'Océan européen que vers le 50.^e degré de latitude nord. On les mange sur les côtes qu'ils fréquentent. Une espèce de la Méditerranée, la *caramote* de Rondelet, et qui pourroit être la *caride bossue* d'Aristote, est l'objet d'un commerce assez étendu. On la sale afin de la conserver, et on l'envoie dans la Grèce, dans toute l'Asie mineure et dans la Perse. Les Grecs et les Arméniens en font une assez grande consumma-

tion. Il paroît, d'après les observations de M. Risso, que les femelles font leur ponte en été, et que leurs œufs sont généralement de couleur rouge ou aurore.

Plusieurs espèces ont les deux divisions terminales des antennes supérieures très-petites et beaucoup plus courtes que leur pédoncule; la division supérieure est plus grosse, presque conique, canaliculée en dessous, avec un petit filet au bout. Tels sont les pénées suivans.

Le PÉNÉE CARAMOTE, *Peneus caramote*; *Alpheus caramote*, Riss., *Hist. nat. des crust. de Nice*; la *Caramote*, Rondelet., *Hist. des poiss.*, liv. 18, chap. 7. Rondelet en a donné une figure très-reconnoissable, et qui nous fait voir que ce crustacé a les six premières pattes en forme de serres didactyles. L'auteur mentionne aussi ce caractère dans sa description, qui est assez étendue et aussi complète que l'exigeoit alors l'état de la science. C'est donc à tort que M. Risso dit que Rondelet annonça plutôt qu'il ne décrivit cet animal, et je ne conçois pas pourquoi M. Risso ne lui suppose, en le plaçant dans le genre *alphée*, que quatre pattes didactyles. Son corps est long d'environ neuf pouces, d'un blanc jaunâtre, mêlé de rose tendre dans les individus vivans. Le milieu du test offre deux sillons profonds et longitudinaux, séparés par une carène qui est elle-même divisée, jusqu'à l'origine du rostre, par un sillon, mais plus étroit, de sorte que cette carène est ici formée de deux lignes élevées; le rostre est comprimé et se termine en pointe aiguë, un peu au-delà des yeux; il a, selon M. Risso, onze dents en dessus et une seule en dessous. Je présume, d'après ce dernier caractère et quelques autres, que ce crustacé est identique avec le *cancer kerathurus* de Forskaël, regardé par Olivier (*Encycl. méthod.*) comme synonyme de son *palæmon sillonné* et de la *caramote* de Rondelet. Mais dans l'espèce décrite par Olivier, le rostre est tridenté en dessous, et ce naturaliste ne parle point des épines latérales du dernier segment de la queue, ou de celui qui occupe le milieu de la nageoire terminale. Quoi qu'il en soit, l'extrémité antérieure du test du *pénée caramote* a, de chaque côté, une arête longitudinale, forte, un peu oblique, terminée en une pointe très-acérée; au côté interne de cette arête est un canal dirigé obliquement, s'élargissant en devant, et dont le bord interne et supérieur est aigu; l'on voit encore, entre le canal et le rostre, une petite ligne élevée, terminée en manière de dent, et précédée extérieurement d'une dépression; de chaque côté du test, au-dessous du canal, est une ligne enfoncée qui, près du milieu de sa longueur, s'embranché avec une autre ligne enfoncée partant près des sillons latéraux du dos, et se rendant ensuite, par une direction

oblique, à l'origine du canal; au point de réunion de ces deux lignes, la portion du test comprise entre elles est armée d'une dent. Les cinquième et sixième segments de la queue ont une carène très-aiguë le long du milieu du dos, et qui se termine à l'extrémité du sixième par une petite dent; le même anneau a, de chaque côté, trois petites lignes un peu obliques, en forme de boutonnières, disposées en une série longitudinale; le septième ou dernier segment de la queue a, le long du milieu du dos, un sillon profond, partageant sa carène en deux arêtes aiguës, jusque près de l'extrémité postérieure, qui finit en pointe; les côtés de ce segment ont, près de la base, une ligne élevée et oblique, avec un petit enfoncement strié en dessous; les bords sont ensuite ciliés et ont chacun trois épines mobiles. Les deux premiers articles des quatre serres antérieures, ceux qui forment la hanche, sont armés, chacun, en dessous, d'une dent fort allongée, très-pointue, et dirigée en avant. M. Risso dit que les feuilles de la nageoire terminale sont rougeâtres et bordées de bleu. Cette espèce vit dans les rochers de la Méditerranée. Elle est très-voisine du *palæmon cannelé* d'Olivier, qui fait partie de la belle collection de crustacés du Jardin du Roi, ainsi que du *pénée à trois sillons* (*trisolcatus*) de M. Léach, qui se trouve sur les côtes de la province de Galles.

Le docteur d'Orbigny m'a envoyé, des côtes maritimes du département de la Vendée, une autre espèce de pénée, qui me paroît inédite, et à laquelle je donnerai, comme un témoignage de mon estime particulière et de ma gratitude, le nom de cet habile observateur.

Le PÉNÉE D'ORBIGNY, *Pæneus orbignyanus*, est presque de la taille du *pénée caramote*. Son rostre s'avance jusques un peu au-delà du pédoncule des antennes intermédiaires, a huit dents en dessus et deux en dessous; la carène du dos, dont il n'est que le prolongement n'est point sillonnée, on ne voit de chaque côté d'elle qu'une simple dépression. Le milieu de l'extrémité postérieure et dorsale du test est rebordé; la ligne enfoncée qui, dans le *pénée caramote*, traverse toute la largeur antérieure du test pour gagner les impressions latérales, est ici très-courte, et ne commence qu'à peu de distance d'elles. Le sixième segment de la queue n'offre point sur les côtés de petites lignes enfoncées; les bords latéraux du suivant ou du dernier n'ont point d'épines; celles des hanches des quatre serres antérieures sont plus petites; ces serres, ainsi que les deux autres, paroissent être proportionnellement plus grêles et un peu plus allongées; le bord supérieur de la carène du test et des derniers anneaux de la queue est verdâtre. Cette espèce ressemble d'ailleurs à la précédente par les caractères généraux et essentiels.

M. Delalande fils a recueilli, sur les côtes du Brésil, un autre pénée (*brasiliensis*) semblable au pénée d'Orbigny à l'égard du dernier segment de la queue, mais voisin du pénée *caramote* par rapport aux sillons du test; ils sont simplement plus étroits. Le rostre a neuf ou dix dents en dessus, et trois en dessous. La carène du sixième segment de la queue a, de chaque côté, un petit sillon longitudinal. L'extrémité de cette queue est d'un rouge plus vif que le reste du corps. Le second article des hanches des quatre premières serres est seul muni d'une épine.

Les autres espèces de pénées ont les deux divisions des antennes supérieures plus longues, presque égales et en forme de filets grêles, sétacés. Cette division comprend le PÉNÉE MONODON, *pæneus monodon* de Fabricius. Il est long d'environ cinq pouces. Son rostre a sept dents en dessus et cinq en dessous; il se termine en une pointe très-aiguë, un peu plus loin que l'extrémité du pédoncule des antennes intermédiaires; le milieu du test est caréné longitudinalement, mais sans sillons; on voit une autre carène de couleur verdâtre sur les derniers segments de la queue; elle est divisée longitudinalement en deux par un sillon, sur le segment terminal; les bords latéraux de ce segment n'ont point d'épines. Il habite la côte de Coromandel.

Les PÉNÉES A LONGUES ANTENNES et les MARS de M. Risso, paroissent appartenir à la même division. Il en a décrit un troisième qu'il appelle MEMBRANEUX. Ces espèces me sont inconnues, ainsi que le PÉNÉE TRÈS-PONCTUÉ, *pæneus punctatissimus* de M. Bosc, représenté ici, pl. G, 115, 8, ainsi que dans son *Hist. nat. des crustacés*, faisant suite à l'édition de Buffon, donnée par M. Deterville. Suivant M. Bosc, ce pénée est remarquable en ce qu'il n'a que trois paires de pattes, y compris les pinces qui sont filiformes et de la longueur du corps; son corselet est très-allongé, cylindrique et terminé par un rostre court et denté; les yeux sont placés très en arrière, gros et longuement pédiculés; la queue est composée de quatre articles, dont le premier plus long, et renflé postérieurement, ce qui forme une bosse sur cette partie de l'animal; son corps est gris et ponctué de rouge. Ce crustacé a été recueilli par M. Bosc dans cette partie de l'Océan atlantique qui sépare la France des Etats-Unis. Il devrait être l'objet d'un examen plus détaillé. (L.)

PÉNÉES FOSSILES. V. CRUSTACÉS FOSSILES. (DESM.)

PE-NÈGRE. Une BERGERONNETTE et le CUL-BLANC, en Languedoc. (DESM.)

PENELOPE. C'est, dans Merrem et Linnæus, le nom